

Délégation Ile de France

Chers amis, membres franciliens de l'AAM, nous vous proposons une visite guidée de

l'Hôtel de la Marine

Le mardi 29 octobre 2024

RDV à 14h10, 2 Place de la Concorde 75008 Paris

Métro concorde

En compagnie d'un **guide-conférencier**, nous découvrirons les appartements des Intendants du **Garde-**



Meuble de la Couronne, les salons d'apparat aux mille dorures et nous admirerons en fin de visite la vue sur Paris depuis la loggia.

L'hôtel de la Marine, édifié sous Louis XV a accueilli en 1765 le Garde-Meuble royal, institution en charge du mobilier du roi, ancêtre du Mobilier national. Au début de la Révolution, en 1789, le **ministère de la Marine**, devant se déplacer de Versailles à Paris pour suivre le roi, s'installe dans l'Hôtel.

Le Ministère de la Marine y restera jusqu'en 2015. A cette date, l'Hôtel sera confié au Centre des monuments nationaux qui le

restaurera de 2017 à 2021 jusqu'à son ouverture au public.

Notre groupe sera limité à 20 personnes (suivant inscription). Durée de la visite 1h30, prix **30€** par personne.

Pré-inscription possible par SMS auprès de Maurice Imbard au 06 70 76 64 95

Inscription définitive à réception du paiement.

Aucun remboursement en cas de désistement.

Ceux qui le souhaitent pourront déjeuner ensemble à 12h30 à la Brasserie Flottes, 2 rue Cambon, Paris 1^{er} à 400m de l'Hôtel de la Marine.

Coût : 27€ à régler sur place (entrée-plat ou plat-dessert, café et vin en plus).

-----Bulletin réponse à découper-----Bulletin réponse à découper-----Bulletin réponse à découper-----

Nom, prénom

Téléphone portable : Mail :

participera à la visite du 29 octobre 2024

sera accompagné par :

déjeunera au restaurant : oui non

Bulletin à renvoyer avant **le 10 octobre 2024** à :

Maurice Imbard, 14 impasse des grands jardins 78210 Saint-Cyr-L'école

Joindre un chèque de 30€ par participant à l'ordre de l'AAM ou faire un virement de 30€ sur le compte de l'AAM : Numéro IBAN : FR 66 2004 1000 0116 3961 7Y02 042 en précisant la raison et votre nom.